



## Compte rendu de l'atelier

# Le Partenariat Public-Privé au Maghreb : Pour un meilleur contrôle des maladies animales

Hotel El Meheri Golden Yesmine Hammamet , 24-25 et 26 juin 2013

Organisé dans le cadre du projet

« Renforcer les systèmes de prévention et de contrôle des maladies animales transfrontalières au Maghreb et en Egypte en vue d'établir un Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA) »  
(GCP/RAB/010/SPA)



Les informations, points de vue et analyses présentés dans ce rapport sont le reflet des travaux de l'atelier. Ils ne reflètent pas nécessairement les points de vue des pays et des organisations participantes, ni n'engagent leur responsabilité

## SOMMAIRE

<b>Présentation.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Contexte, objectif et déroulement de l’atelier .....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte de l’atelier	
1.2 Objectif de l’atelier	
<b>2. Déroulement de l’atelier.....</b>	<b>6</b>
<b>3. Présentations et discussions techniques .....</b>	<b>9</b>
a- Le rôle des services vétérinaires publics de la sous-région dans le partenariat public-privé.	
b- Expérience de la FNGDS dans le partenariat public-privé	
c- Rôle des vétérinaires privés dans la lutte contre les maladies animales et la santé publique vétérinaire	
d- Rôle des organisations professionnelles d’éleveurs dans l’encadrement technique et la lutte contre les maladies animales	
e- Présentation de l’étude sur les petits ruminants réalisée par l’ANOC au niveau des quatre pays Maghrébins : Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie.	
<b>4. Travaux de groupes .....</b>	<b>11</b>
a- Résultats des travaux du groupe I « Aspects institutionnels »	
b- Résultats du groupe II « Santé animale (Vaccination, Epidémiologie, Encadrement technique)	
c- Résultats du groupe III « Hygiène, Identification, Traçabilité »	
<b>5. Présentation des activités REMESA .....</b>	<b>21</b>
<b>6. Conclusion et recommandations de l’atelier.....</b>	<b>21</b>

## Liste des abréviations et acronymes

ANOC	Association Nationale des Ovins et Caprins
ANEB	Association Nationale des éleveurs Bovins
BRC	British Retail Consortium
CNIVA	Comité Interprofessionnel de la Filière Avicole (Algérie)
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
ECTAD	Centre d'urgences pour les maladies animales transfrontalières
FNGDS	Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire
GTV	Groupement Technique Vétérinaire
GIPAC	Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (Tunisie)
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des Dangers-Points Critiques pour leur maîtrise)
ISO	International Organization for Standardization
IFS	International Featured Standards
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
ONSSA	Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires
OIP	Organisation Interprofessionnelle
PPP	Partenariat Public-Privé
REMESA	Réseau Méditerranéen de Santé Animale
RESEPSA	Réseau de Socio-Economie pour la Production et la Santé Animale
REPIVET	Réseau d'épidémiosurveillance vétérinaires
RELABSA	Réseau de Laboratoires pour la Santé Animale
RECOMSA	Réseau de Communication en Santé Animale
SIG	Système d'Information Géographique

UMA

Union du Maghreb Arabe

VP

Vétérinaire Privé

## Présentation

L'atelier « Partenariat Public-Privé : Pour un meilleur contrôle des maladies animales » a été organisé par l'Unité FAO-ECTAD pour l'Afrique du Nord dans le cadre du projet (GCP/RAB/010/SPA) « Renforcer les systèmes de prévention et de contrôle des maladies animales transfrontalières au Maghreb et en Egypte en vue d'établir un Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA) » financé par l'Agence Espagnole de Coopération pour le développement. Ce projet vise en premier lieu le renforcement des capacités des pays bénéficiaires et contribue à la concrétisation du REMESA.

Ce document rend compte succinctement des travaux de l'atelier qui a réuni à Hammamet les 24, 25 et 26 juin 2013 les points focaux de deux des quatre sous-réseaux du Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA) : le REPIVET, pour l'épidémiologie et le RESEPSA pour la socio-économie, et, les services vétérinaires ainsi que les organisations professionnelles de vétérinaires et d'éleveurs de quatre pays Maghrébins : Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

A travers une approche participative, le déroulement de l'atelier s'est fait selon les quatre phases suivantes :

Phase 1 : Introduction et ouverture

Phase 2 : Présentations

Phase 3 : Travaux de groupes

Phase 4 : Présentation des résultats et échange en plénière

Les supports (diaporamas) des présentations faites pendant l'atelier sont disponibles sur le site web du REMESA à l'adresse suivante : <http://www.remesanetwork.org/resepsa/activites-resepsa/fr/>

Les autres documents (programme, liste des participants) relatifs à l'atelier sont inclus dans les annexes du rapport.

## 1. Objectif de l'atelier

### 1.1. Objectif de l'atelier

L'atelier vise à :

- Partager les expériences et renforcer les échanges en matière de partenariat public-privé ;
- Présenter la situation du partenariat public-privé dans chaque pays ;
- Engager une réflexion sur les contraintes du partenariat public-privé dans la région ;
- Faire des recommandations et réfléchir sur les modalités de leur exécution.

### 1.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- Mettre en valeur l'importance du partenariat public-privé en santé animale et ces contraintes qui nécessitent la contribution de toutes les parties concernées ;
- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des travaux de groupe ;
- Identifier le rôle des différentes parties pour l'exécution du plan d'action à proposer.

## 2. Déroulement de l'atelier

La chronologie des interventions et des travaux pendant les trois jours de l'atelier est présentée dans l'agenda. Les contenus et les résultats des échanges et des travaux sont présentés dans les chapitres suivants de ce compte-rendu.

L'atelier est animé par les experts de la FAO.

La première journée et la matinée de la deuxième journée, ont été consacrées à des présentations, des échanges d'informations et des discussions sur les différents thèmes du sujet. Pendant l'après-midi de la seconde journée et la matinée de la troisième journée, les participants se sont répartis en trois groupes pour les travaux et discussions par thème.

L'après-midi de la dernière journée a été dédié aux discussions en plénière des travaux de groupe ainsi qu'à un échange et des discussions des activités du RESEPSA, en cours et à venir, avant la clôture de l'atelier.

### Participants

Les quatre pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie) étaient représentés par leurs deux points focaux REPIVET et RESEPSA.

Un représentant de chacune des organisations professionnelles d'éleveurs maghrébins (bovins, petits ruminants, élevages avicoles) ainsi qu'un représentant de chacune des organisations professionnelles de vétérinaires privés de chaque pays étaient également présents.

### **Première journée (24 juin) : Présentations, échanges d'informations et discussions techniques**

#### Première session : Ouverture, présentation des participants et du programme

Les discours d'ouverture et de bienvenue ont été prononcés par le directeur de la DGSV, M. Hichem Bouzghaia, au nom de la Tunisie, pays hôte, et par M. Mohammed Bengoumi au nom de la FAO.

Ensuite, le programme de l'atelier a été exposé par Mme Rania Oueslati (FAO).

Mme Rania Oueslati a de même présenté l'approche de la FAO en matière de Partenariat Public-Privé dans le secteur de l'élevage.

#### Deuxième session : Présentations et discussions techniques sur trois thématiques:

- Le rôle des services vétérinaires publics de la sous région dans le partenariat public-privé.
- Expérience de la FNGDS dans le partenariat public-privé en France.
- Rôle des vétérinaires privés dans la lutte contre les maladies animales et la santé publique vétérinaire.

### **Deuxième journée (25 juin) : Présentations, échanges d'informations, discussions techniques et travaux de groupes.**

#### Première session : Présentations, échanges d'informations et discussions technique sur deux thématiques

- Rôle des organisations professionnelles d'éleveurs dans l'encadrement technique et la lutte contre les maladies animales.
- Présentation de l'étude sur les petits ruminants réalisée par l'ANOC au niveau des quatre pays Maghrébins : Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

#### Deuxième session : Travaux de groupes

Les participants se sont répartis en trois groupes selon les thèmes suivants :

- Groupe1 : Aspects institutionnels (mandat sanitaire, rôle et contribution des différents partenaires).
- Groupe2 : Santé animale (vaccination, Epidémiologie, Encadrement technique).
- Groupe3 :Hygiène, Identification, Traçabilité.

### **Troisième journée (26 juin) : Présentations des résultats des travaux de groupes et du REMESA**

#### Première session : Travaux de groupes

Les trois groupes formés se sont réunis et chacun a présenté les résultats des travaux selon le thème choisi.

#### Deuxième session : Présentation du REMESA, rôle et activités

- Présentation du réseau REMESA et son rôle dans la région.
- Brève présentation des sous-réseaux (REPIVET, RELABSA, RECOMSA) et leurs activités.
- Présentations des activités RESEPSA.

Finalement, pour clore l'atelier, aux environs de 16 heures, de brèves allocutions ont été prononcées par tous les participants.

### 3. Présentations et discussions techniques

#### **a- Le rôle des services vétérinaires publics de la sous-région dans le partenariat public-privé**

Chacun des points focaux RESEPSA a présenté la stratégie et le rôle des services vétérinaires publics dans l'appui au partenariat public-privé, notamment, les champs d'application, leurs partenaires, les bases réglementaires, les objectifs et les priorités de chaque pays ainsi que les actions menées.

Les points focaux ont insisté sur l'importance du mandat sanitaire en exposant ses atouts et contraintes, pour chaque pays.

Les participants ont aussi discuté des modalités de distribution, et d'utilisation des médicaments dans chaque pays, le financement du mandat sanitaire et ont souligné le besoin de formations des vétérinaires privés mandatés.

#### **b- Expérience de la FNGDS dans le partenariat public-privé**

Le directeur de la FNGDS a exposé l'expérience française des associations d'éleveurs dans le partenariat public-privé, en particulier, la relation des GDS France avec l'Etat surtout en ce qui concerne l'appui à la gestion des crises sanitaires (politique, logistique,...), les activités et missions menées par les associations telles que la formation et l'appui des éleveurs et les actions sanitaires contre les maladies économiques ou les dangers sanitaires ainsi que les ressources financières et fonds sanitaires des GDS.

A la fin de l'exposé, la discussion a porté sur les procédures d'indemnisation en cas de crise sanitaire : le financement et le rôle des organisations professionnelles.

#### **c- Rôle des vétérinaires privés dans la lutte contre les maladies animales et la santé publique vétérinaire**

Le directeur du GTV Tunisie a entamé ce thème par une présentation du groupement nouvellement créé et son rôle dans la formation et l'appui des vétérinaires privés dans le partenariat public-privé.

Ensuite, les représentants des associations de vétérinaires privés présents ont insisté sur l'importance de l'harmonisation des textes réglementaires régissant les médicaments en soulignant le rôle des organisations de vétérinaires privés. Ils ont aussi mis l'accent sur les acquis, défis et actions à prendre pour renforcer le mandat sanitaire.

#### **d- Rôle des organisations professionnelles d'éleveurs dans l'encadrement technique et la lutte contre les maladies animales**

Au cours de cette session, les organisations professionnelles d'élevage ont présenté leurs rôle et activités dans l'appui au partenariat public-privé.

D'abord, le directeur de l'ANOC, a exposé l'expérience de partenariat de l'association avec le MAPM pour la lutte contre la brucellose au Maroc. L'ANOC s'est associée à la réalisation d'échantillonnage et prélèvement, à la communication et sensibilisation des éleveurs, à l'appui logistique pour la vaccination.

Ensuite, le représentant de l'ANEB, a présenté les activités menées par l'association, en particulier, l'encadrement sanitaire, l'information, la formation et la sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre les maladies animales.

Partenaire avec l'ONSSA, l'ANEB participe à la mise en œuvre du programme d'identification généralisée des bovins (identification, appui logistique, formations).

Puis, la représentante du GIPAC, a de même présenté le rôle du groupement dans l'encadrement technique, et la lutte contre les maladies aviaires à travers :

- Le suivi et traçabilité des troupeaux
- La collecte et analyses de données et informations (SIG, bases de données, financement d'études épidémiologiques)
- L'encadrement, vulgarisation et sensibilisation
- Le contrôle sanitaire : suivi zootechnique, échantillonnage, application du cahier des charges

Le représentant du CNIFA, a exposé les divers actions conduites par le comité pour l'appui du partenariat. En effet, le CNIFA participe aux opérations de régulation des produits à large consommation, veille à renforcer le partenariat éleveur-abattoir-fabricant d'aliment et au développement de la filière avicole.

#### **e- Présentation de l'étude sur les petits ruminants réalisée par l'ANOC au niveau des quatre pays Maghrébins : Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie**

A la fin de la première session, le directeur de l'ANOC a exposé l'étude intitulée « Revue des petits ruminants au niveau des quatre pays de l'UMA : Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie », réalisée par l'ANOC, en accord avec la FAO.

L'étude a souligné l'importance socioéconomique de l'élevage des petits ruminants dans la région, les ressources génétiques et les systèmes de production existants, les circuits de commercialisation ainsi que les atouts et contraintes du secteur pour chaque pays.

## 4. Travaux de groupes et résultats

Les participants se sont répartis en trois groupes pendant l'après-midi de la deuxième journée de l'atelier :

- Groupe I : Aspects institutionnels (le mandat sanitaire, rôle et contribution des différents partenaires)
- Groupe II : Santé animale (Vaccination, Epidémiosurveillance, Encadrement technique)
- Groupe III : Hygiène, Identification, Traçabilité

Ci-après, les résultats des travaux de groupes :

**a- Résultats des travaux du groupe I « Aspects institutionnels »**

Thème	Acquis	Contraintes
Aspects institutionnels	<p>Existence d'une base légale régissant l'octroi du mandat sanitaire (MS)</p> <p>Les textes existants reflètent la volonté des administrations à instaurer un partenariat Public privé efficient</p> <p>Les textes réglementaires sont mis en œuvre</p> <p>Le Mandat Sanitaire est un générateur d'emploi et favorise un maillage territorial important des VP</p> <p>Désengagement de l'Etat en matière de soins individuels des animaux</p> <p>Maillage important des VP</p> <p>Augmentation de la couverture vaccinale des animaux</p> <p>Situation épidémiologique maîtrisée.</p> <p>Encadrement sanitaire au profit des éleveurs renforcé.</p> <p>Effectif des animaux évalué.</p> <p>Partenariat public privé renforcé</p> <p>Activités des VP redéployées.</p>	<p>Difficulté de la mise en exécution des textes législatifs</p> <p>Le nombre de missions confiées aux vétérinaires privés mandatés (VPM) dans le cadre du mandat sanitaire est insuffisant.</p> <p>Les ressources financières insuffisantes.</p> <p>les formations pour l'habilitation des VP candidats à l'obtention du MS sont inexistantes.</p> <p>Les honoraires attribués aux actes réalisés dans le cadre du MS par les VPM sont insuffisants.</p> <p>Les groupements d'éleveurs ne sont pas impliqués dans l'élaboration des stratégies de lutte contre les maladies animales</p> <p>Organisations professionnelles faibles.</p> <p>Manque de communication entre les différents acteurs du PPP.</p> <p>Fonds budgétaires insuffisants pour le financement des campagnes de prophylaxie</p> <p>Réticence au désengagement de l'Etat</p>

## Plan d'actions

<b>Thème</b>	<b>Recommandations / Actions</b>	<b>Institutions responsables</b>	<b>Echéance</b>
Aspects institutionnels	Compléter les textes législatifs y compris les honoraires des VPM	Autorité vétérinaire compétente Les professionnels	2 ans
	Extension des missions confiées au VPM (épidémiologie, surveillance, hygiène, Identification)	Autorité vétérinaire compétente Les professionnels	2 ans
	Prospecter des sources de financement	Autorité vétérinaire compétente Les professionnels Ministère des finances	2 ans
	Programmer des formations pour l'habilitation des VPM	Autorité vétérinaire compétente La profession vétérinaire Formateurs Etablissement d'enseignement vétérinaire	Moins d'une année et continue
	Suppression des centres de rassemblement	Autorité vétérinaire compétente Autorité régionale	Immédiate
	Partenariat : création de commissions de réflexion et de mise en place de stratégie de santé animale  Renforcement et, lorsque nécessaire, création des organisations professionnelles	Autorité vétérinaire compétente Professionnels	Immédiate

**b- Résultats du groupe II « Santé animale (Vaccination, Epidémiosurveillance, Encadrement technique)**

<b>Thème</b>	<b>Acquis</b>	<b>Contraintes</b>
Vaccination	<p>Mandat sanitaire (FA, BT, CL, Br, Rage)</p> <p>Expérience du mandat sanitaire réussie.</p> <p>Cout de vaccination faible</p> <p>Grande couverture géographique de la vaccination</p> <p>Bon maillage des vétérinaires sanitaires</p> <p>Management, suivi, évaluation</p>	<p>Pérennité</p> <p>Honoraire faible</p>
Epidémiosurveillance	<p>Existence de réseaux d'épidémiosurveillance (ES)</p> <p>Participation des vétérinaires privés</p> <p>Détection précoce des maladies</p>	<p>Moyens humains et matériels insuffisants. Animaux non identifiés.</p> <p>Vétérinaire privé peu intéressé</p> <p>Niveau de formation en ES faible</p>
Encadrement technique		<p>Associations d'éleveurs peu nombreuses dans certains pays</p> <p>Encadrement technique insuffisant</p> <p>Absence de contrat d'obligation d'encadrement avec les vétérinaires privés</p>

## Plan d'action

	<b>Recommandations/Actions</b>	<b>Institutions responsables</b>
Vaccination	Convaincre les décideurs (formation économie/ Analyse couts bénéfices)	Autorités compétentes et organisations professionnelles
	Etendre les champs d'activités du Mandat Sanitaire (Analyse de couts de chaque activité à ajouter)	Autorités compétentes
	Associer les éleveurs dans la prise de décision pour favoriser leur adhésion aux mesures prises	Autorités compétentes Représentants des organisations professionnelles
	Harmonisation des stratégies de prévention et de lutte	CVOs/AC UMA CPC du REMESA Appui des organisations internationales et bailleurs de fonds Délai : le plus tôt possible.
Epidémiosurveillance	fournir des ressources adéquates (Fixer les objectifs et quantifier les moyens selon les normes de l'OIE)	Autorités compétentes
	Formation des intervenants (Cycles de formation, séminaires, ateliers, démonstration)	Autorités compétentes / Organisations professionnelles)

	Renforcer le cadre réglementaire (Etablissement et enrichissement des textes règlementaires)	Autorités compétentes en concertation avec les Organisations professionnelles
	Renforcer la coordination entre les différents pays du Maghreb	UMA CPC du REMESA Organisations internationales et bailleurs de fonds Echange d'information (bulletin), concertation etc. Délai : le plus tôt possible.
	Généraliser l'identification des animaux (Ressources humaines et matérielles)	Autorités compétentes et Organisations professionnelles
	Harmoniser les systèmes de surveillance (Maladies prioritaires pour la région)	Autorités compétentes Réunions/concertation
	Faire participer le vétérinaire privé dans l'ES active	Autorités compétentes/Organisations professionnelles
Encadrement technique	inciter les éleveurs à se constituer en associations et groupements professionnels  (Campagnes de sensibilisation, accompagnement des éleveurs et des groupements d'éleveurs)	Autorités compétentes/Organisations professionnelles <sup>1</sup>

**c- Résultats du groupe III « Hygiène, Identification, Traçabilité »**

<b>Thème</b>	<b>Acquis</b>	<b>Contraintes</b>
Import-export	<p>Règlementations et exigences sanitaires qui concernent les produits importés.</p> <p>Législation proche de la législation Européenne.</p> <p>Cahiers des charges.</p> <p>Certification (exigences des pays cibles).</p> <p>Vétérinaires présents aux PIF.</p> <p>Traçabilité documentaire.</p> <p>Laboratoires officiels à proximité des PIF.</p>	<p>Formation et information insuffisante en matière de réglementation.</p> <p>Règlementation non adaptée à la situation actuelle –Mauritanie.</p> <p>Moyens humains et matériels / inspection des produits.</p> <p>Manque d'aires de quarantaine.</p> <p>Faible coordination et collaboration entre partenaires concernés par l'import-export.</p>
Production	<p>Mise à niveau de certaines filières.</p> <p>Bon maillages des structures liées au contrôle</p> <p>Existence de législation sur la sécurité sanitaire et alimentaire</p> <p>Enregistrement des exploitations et identification des animaux pour certaines filières</p>	<p>Exploitations de production ne sont pas enregistrées « agréments, autorisations.</p> <p>Matière première non tracée et problèmes de résidus</p> <p>Insuffisance dans l'encadrement sanitaire</p> <p>Insuffisance de l'évaluation des unités de production par les vétérinaires privés.</p> <p>Un grand pourcentage de petits éleveurs et faible organisation. Difficultés de suivi sanitaire.</p> <p>Absence de structures coordinatrices, collecte, traitement, et diffusion des données sur Identification et traçabilité.</p>
Transformation	<p>Maitrise des procédés de fabrication.</p>	<p>Existence de transformations non conformes aux exigences sanitaires.</p>

	<p>Adoption de l'HACCP comme principe de gestion et maîtrise des risques sanitaires.</p> <p>Modernisation des infrastructures de production permettant une traçabilité des produits avec adoption des système de management qualité ISO, BRC, IFS...</p> <p>Exportation des produits.</p>	<p>Matières premières non tracées.</p> <p>Structures de transformation informelles.</p> <p>Insuffisance au niveau des systèmes de contrôle.</p> <p>Manque de structures interprofessionnelles.</p> <p>Insuffisance de ressources humaines en matière de contrôle sanitaire dans les unités de transformation.</p>
Circuits de distribution et de commercialisation	<p>Règlementation en vigueur.</p> <p>Potentiel humain et matériel.</p> <p>Mise à niveau partielle de points de vente (certaines filières).</p>	<p>Manque de coordination entre intervenants de l'administration et avec les VP (inspection et contrôle.).</p> <p>Chaine de froid non respectée</p> <p>Circuits anarchiques</p> <p>Manque de sensibilisation des consommateurs.</p> <p>Marchés informels</p> <p>Identification et traçabilité des produits</p> <p>Formation des contrôleurs</p>

## Plan d'actions

<b>Thème</b>	<b>Interventions/Recommandations</b>	<b>Institutions responsables</b>
Import-export	Harmoniser les textes législatifs.	Administration en concertation avec les professionnels.
	Mandater les VP pour des missions spécifiques dotés de moyens appropriés.	Administration et ordre des vétérinaires.
	Renforcer les capacités des vétérinaires en matière de législation et augmenter les opportunités d'accès à la formation	Vétérinaires privés, administration et écoles vétérinaires.
	Mettre en place des aires de quarantaine appropriées.	Douane, administration
	Instaurer un réseau d'information et de communication entre intervenants.	Administration, Organisations professionnelles
	Mettre en place des méthodes d'inspection et de gestion conformes aux normes internationales.	Administration
Production	Adapter et mettre à jour les textes législatifs pour favoriser le PPP	Administration, OIP
	Mandater une structure spécialisée interprofessionnelle pour procéder à la mise en place d'une traçabilité.	Administration, OIP
	Déléguer aux vétérinaires privés les missions de contrôle des unités.	Administration, Ordre des vétérinaires
	Inciter les petits producteurs à se regrouper dans des organisations professionnelles	OIP
	Impliquer d'avantage les différents intervenants pour une meilleure gestion des alertes sanitaires + contrôle du mouvement des animaux (marchés hebdomadaires).	Administration + Ordre des vétérinaires + OIP

Transformation	Inciter à la mise à niveau des unités non conformes.	Administration, Opérateurs
	Mettre en place de procédures de contrôle de la matière première à la réception.	Administration, VP, OIP
	Mettre à niveau ou reconvertir les structures informelles.	Administration, OIP
	Evaluer des unités suivant des grilles d'inspections adaptées à l'activité.	OIP
	Encourager à la création de structures interprofessionnelles (certains pays)	OIP, Administration
	Délégation des contrôles aux VP (procédures et évaluation)	Administration, Ordre des vétérinaires
Circuits de distribution et de commercialisation	Appliquer la réglementation en vigueur et l'uniformiser (traçabilité et hygiène)	Administration
	Renforcer la coordination entre les services de l'administration et l'interprofession	Administration, OIP
	Mandater les VP pour le contrôle d'hygiène	Administration, OIP
	Impliquer le consommateur (associations ODC..)	Administration, associations, ordres des consommateurs (ODC)
	Création de stations d'essais pour l'agrément des engins de transport	Administration, Associations, ODC

## 5. Présentation des activités REMESA

M. Lilian Puech, expert RELABSA, a présenté le réseau REMESA et en particulier, la stratégie globale, les objectifs spécifiques ainsi que les activités réalisées dans le cadre des quatre sous réseaux : REPIVET, RELABSA, RECOMSA, RESEPSA.

Ensuite, les activités RESEPSA (2012-2013) ont été présentées par Mme Oueslati Rania.

La discussion a porté sur les prochaines activités du RESEPSA ainsi que le rôle des points focaux RESEPSA dans la coordination, la gestion et le maintien du sous réseau.

M. Bengoumi a suggéré la coordination du réseau par les points focaux : chaque année, un point focal de l'un des 6 pays de la rive sud pourrait être désigné coordinateur du réseau.

Pour l'année 2013-2014, Mme Ramdani Leila, point focal RESEPSA en Algérie s'est proposée comme volontaire pour la coordination du sous réseau.

## 6. Conclusion et recommandations de l'atelier

Avant de clôturer la dernière journée de l'atelier, une session d'échange en plénière a été consacrée aux recommandations et propositions des participants.

### a- Recommandations aux Services Vétérinaires :

- Renforcer et compléter le cadre réglementaire y compris les honoraires des vétérinaires privés mandatés ;
- Prospecter les sources de financement ;
- Assurer une formation continue des vétérinaires privés ;
- Etendre les champs d'activités du mandat sanitaire et extension des missions confiées aux vétérinaires privés mandatés (épidémiologie-surveillance, hygiène, identification)
- Harmoniser les stratégies de prévention et de lutte et les systèmes de surveillance;
- Associer les éleveurs à la prise de décision pour favoriser leur adhésion aux mesures prises ;
- Généraliser l'identification des animaux ;
- Impliquer d'avantage les différents intervenants pour une meilleure gestion des alertes sanitaires et contrôle des mouvements d'animaux.

b- Recommandations aux Organisations Professionnelles de Vétérinaires Privés :

- Assurer la formation continue des intervenants ;
- Assurer une meilleure gestion des organisations professionnelles.

c- Recommandations aux Organisations Professionnelles d'Élevage :

- Programmer des formations continues des éleveurs ;
- Inciter à la création d'organisations professionnelles fortes ;
- Participer à la généralisation de l'identification ;
- Participer à la mise en place d'un système de traçabilité.

A la fin de la session, les participants ont demandé à la FAO d'organiser d'autres ateliers sur le partenariat public-privé au Maghreb a fin d'assurer le suivi et d'avoir une meilleure maîtrise et gestion des maladies.

## Clôture de l'atelier

Les participants ont remercié la FAO pour la bonne organisation de cet atelier et de la formation. Les points focaux ont exprimé leur vif souhait de poursuivre et développer le travail déjà accompli et de mettre en œuvre les recommandations formulées.

Dans son allocution de clôture, la FAO a exprimé sa satisfaction de voir réunis pour la première fois dans le cadre de RESEPSA, autant de participants, représentant les pays maghrébins et les acteurs du secteur privé également concernés par le partenariat public-privé. Cette présence en nombre et la qualité des échanges témoignent de la dynamique en cours de construction et de concrétisation du REMESA.

## Annexes

### Atelier sous-régional

« Le Partenariat Public-Privé : Pour un meilleur contrôle des maladies animales »

Hammamet, 24-25 et 26 juin 2013

### Programme

<b>Lundi 24 juin 2013</b>		
9:00 – 9:00	Inscription des participants	
9:00 – 9:30	Ouverture officielle de l'atelier	Ministère de l'agriculture, FAO
9:30 – 10:00	Approche de la FAO en matière de Partenariat Public-Privé dans le secteur de l'élevage	FAO
10:00 – 10:30	Présentations des systèmes de Partenariat Public-Privé dans la sous région : Stratégies des services vétérinaires publics.	PF RESEPSA et/ou REPIVET
10:30 – 11:00	Pause café	
11 :00– 12 :30	Présentations des systèmes de Partenariat Public-Privé dans la sous région : rôle des services vétérinaires publics.	PF RESEPSA et/ou REPIVET
12:30 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 14:30	Le Partenariat Public-Privé dans l'Union Européenne (exemple d'un pays membre du REMESA).	GDS France
14:30 – 15:00	Discussion	
15 :00–16 :00	Rôle des vétérinaires privés dans la lutte contre les maladies animales.	Associations des vétérinaires privés
16:00 – 16:30	Pause-café	
16:30 – 17: 30	Rôle des vétérinaires privés dans la santé publique vétérinaire	Associations des vétérinaires privés
<b>Mardi 25 juin 2013</b>		

08 :30- 09 :00	Activité RESEPSA : Présentation de l'étude sur les petits ruminants réalisée par l'ANOC au niveau des quatre pays Maghrébins : Mauritanie, Algérie, Maroc et Tunisie.	Dr. Fagouri
09:00 – 10:30	Rôle des organisations professionnelles d'éleveurs dans l'encadrement technique et la lutte contre les maladies animales.	Organisations professionnelles d'élevage.
10:30 – 11:00	Pause-café	
11:00 – 12:30	Travaux de groupes : Groupes formés par thème :  - Aspects institutionnels: mandat sanitaire, contribution des partenaires.  - Santé animale: Vaccination, Epidemiosurveillance, Encadrement technique.  - Hygiène, Identification, Traçabilité	
12:30 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 17:00	Reprise des travaux de groupes	
<b>Mercredi 26 juin 2013</b>		
09:00 – 11:00	Présentation des travaux de groupe Discussion	
11:00 – 11:30	Pause-café	
11:30 – 12:30	Discussion	Dr. Fagouri UMAOC
12:30 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 15:30	Présentation des résultats du CPC Portugal. Discussions :  • Prochaines activités du RESEPSA • Rôle des points focaux dans la coordination, la gestion et le maintien du réseau.	FAO PF RESEPSA
15:30 – 16:00	Pause-café	
16:00 – 16:30	Evaluation et clôture de l'atelier	

## Liste des Participants

Noms et prénoms	Institution	Tél/Email
Boudouma Fadoua	ONN SSA Maroc	<a href="mailto:Boudouma.fadoua@gmail.com">Boudouma.fadoua@gmail.com</a>
Mohamed El Faqir	ONN SSA Maroc	<a href="mailto:Mohamed.elfaqir@onssa.gov.ma">Mohamed.elfaqir@onssa.gov.ma</a>
Taktak Ines	GIPAC	<a href="mailto:Taktak.ines@gipac.tn">Taktak.ines@gipac.tn</a>
Ennahdi El Idrissi Abdeljouad	ANEB Maroc	<a href="mailto:nahdijawad@gmail.com">nahdijawad@gmail.com</a>
Amraoui Farid	ONV Maroc	<a href="mailto:Amraoui.farid@gmail.com">Amraoui.farid@gmail.com</a>
Gannoun Mahmoud	GIPAC	<a href="mailto:Gannoun.mahmoud@gipac.tn">Gannoun.mahmoud@gipac.tn</a>
Ramdani Leila	DSV Algérie	<a href="mailto:Docvet25@gmail.com">Docvet25@gmail.com</a>
Lassakeur Slimane	Chambre Nationale de l'Agriculture Algérie	<a href="mailto:Apl.lassakeur@hotmail.fr">Apl.lassakeur@hotmail.fr</a>
Haroun Mohamed	Comité Interprofessionnel du Lait Algérie	<a href="mailto:Haroun_65@yahoo.fr">Haroun_65@yahoo.fr</a>
Benyahia Seddik	GTV Algérie	<a href="mailto:vetbenyahia@yahoo.com">vetbenyahia@yahoo.com</a>
Benamar Khaoune	CNIFA Algérie	<a href="mailto:spayousavi@yahoo.fr">spayousavi@yahoo.fr</a>
Merabtine Mahmoud	Association des vétérinaires privés Algérie	<a href="mailto:Merabtine-mahmoud@hotmail.fr">Merabtine-mahmoud@hotmail.fr</a>
Elyedaly Hamed	Direction de l'Elevage Mauritanie	<a href="mailto:yedalihamed@yahoo.fr">yedalihamed@yahoo.fr</a>
Ne Salem El Haj	GNAP Mauritanie	<a href="mailto:Gnap92m@hotmail.fr">Gnap92m@hotmail.fr</a>
Ba Mouhamadou Mamoudou	Ordre National des Docteurs Vétérinaires Mauritanie	<a href="mailto:ondvmauritanie@gmail.com">ondvmauritanie@gmail.com</a>
Bouslema Mohamed Nejib	Syndicat National des Vétérinaires Privés de Tunis	<a href="mailto:Bouslema.nejib@topnet.tn">Bouslema.nejib@topnet.tn</a>
Ouannes Imed	DGSV Tunisie	<a href="mailto:Ouannesimed@yahoo.fr">Ouannesimed@yahoo.fr</a>
Baccar Mohamed Naceur	GTV Tunisie	<a href="mailto:Baccar.vet@gmail.com">Baccar.vet@gmail.com</a>
Haj Ammar Heni	DGSV Tunisie	<a href="mailto:Heni_hah@yahoo.fr">Heni_hah@yahoo.fr</a>
Ben Said Mohamed Salah	ENMV (ANMVT) Tunisie	<a href="mailto:Salmed2005@yahoo.fr">Salmed2005@yahoo.fr</a>
Marc Henri Cassagne	FNGDS France	<a href="mailto:Marc-henri.cassagne.fngds@reseaugds.com">Marc- henri.cassagne.fngds@reseaugds.com</a>
Lahoussine Ouragh	ANVM Maroc	<a href="mailto:ouraghl@yahoo.fr">ouraghl@yahoo.fr</a>
Said Fagouri	ANOC Maroc	<a href="mailto:fagouris@gmail.com">fagouris@gmail.com</a>
Mohamed Bengoumi	FAO	<a href="mailto:Mohammed.Bengoumi@fao.org">Mohammed.Bengoumi@fao.org</a>
Lilian Puech	FAO	<a href="mailto:Lilian.puech@fao.org">Lilian.puech@fao.org</a>
Malek Hayder	FAO	<a href="mailto:Malek.hayder@fao.org">Malek.hayder@fao.org</a>
Faten Aouadi	FAO	<a href="mailto:Faten.aouadi@fao.org">Faten.aouadi@fao.org</a>
Rania Oueslati	FAO	<a href="mailto:Rania.oueslati@fao.org">Rania.oueslati@fao.org</a>

